



DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES

CAMPAGNE DE RECRUTEMENT DE TRAVAILLEURS HANDICAPES PAR LA VOIE CONTRACTUELLE ANNEE 2016

En application du décret n° 95-979 du 25 août 1995 modifié par le décret n° 2005-38 du 18 janvier 2005 relatif au recrutement des travailleurs handicapés dans la fonction publique pris pour l'application de l'article 27 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État, la Direction Générale des Finances Publiques recrute au titre de l'année 2016, par voie contractuelle :

72 agents administratifs des Finances publiques
(emploi de catégorie C – niveau minimum requis : brevet ou équivalent)

Les agents recrutés ont vocation à être titularisés au terme de leur contrat d'un an.

Les **dossiers de candidature** devront être :

- téléchargés ci-après ;
- ou retirés auprès du service des ressources humaines des directions offertes (cf. liste jointe au dossier de candidature) ;
- et renvoyés au plus tard le **25 janvier 2016** aux directions sollicitées (vous devez déposer autant de dossier que de directions demandées ; aucune copie ne sera faite pour les autres directions).

**RECRUTEMENT PAR LA VOIE CONTRACTUELLE
DES TRAVAILLEURS HANDICAPES
A LA DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES**



**AGENT ADMINISTRATIF
DES FINANCES PUBLIQUES**



Le présent dossier de candidature est composé des documents suivants :

- le dossier à compléter
- la notice expliquant comment constituer le dossier de candidature
- la liste des directions offertes
- la fiche d'information sur le métier d'agent administratif des finances publiques

**Date limite de dépôt des dossiers de candidature :
25 janvier 2016**

(cachet de réception)

**RECRUTEMENT PAR LA VOIE CONTRACTUELLE DE PERSONNES HANDICAPEES
A LA DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES**

**DOSSIER DE CANDIDATURE
à un emploi d'AGENT ADMINISTRATIF DES FINANCES PUBLIQUES
à compter du 1^{er} juin 2016**

Date limite de dépôt des candidatures : le 25 janvier 2016

1 - Directions sollicitées

(classées par ordre de préférence décroissant)

*Se reporter à la liste des directions
proposées jointe au dossier de candidature.*

Choix	Département ou Code dir°	Libellé Direction (ex : DDFIP de l'Ain)
1 -
2 -
3 -
4 -
5 -

***Vous devez déposer autant de dossiers
que de directions sollicitées, dans la
limite de 5 directions.***

***Aucune copie de votre dossier ne sera
faite pour les autres directions
sollicitées.***

***Attention : le classement des directions
par ordre de préférence doit être
identique pour tous les dossiers déposés
sous peine de rejet de la candidature***

2 - Renseignements concernant le candidat

M. Nom de naissance :

Mme Nom marital :

Prénoms :

Né(e) le : / / 19.....

à (ville – département) (pays si naissance hors de France)

N° de Sécurité Sociale : / / / / / / / / /

Nom et prénom du père : né le :/...../.....

Nom de naissance et prénom de la mère : née le :/...../.....

Adresse :
.....
Code postal : Localité :

Téléphone Domicile : - - - - Portable : - - - -

Adresse électronique :

Situation familiale : Célibataire Marié(e) Concubin(e) Pacsé(e)
 Divorcé(e) Séparé(e) Veuf(e)

Nombre d'enfants à charge :

Le cas échéant, exercez-vous une activité professionnelle ? oui non

Si oui laquelle ? :

Dans quel secteur ? : privé
 public (**Rappel : ce recrutement n'est pas offert aux personnes ayant la qualité de fonctionnaire titulaire**)

Dans quelle localité ? :

Le cas échéant, votre conjoint(e) ou concubin(e) exerce-t-il (elle) une activité professionnelle ? oui non

Si oui laquelle ? :

Dans quelle localité ? :

Diplôme le plus élevé :

Comment avez vous eu connaissance de ce recrutement? : site internet (lequel ?) :
 presse autre :

3 – Pièces à joindre au dossier de candidature

- 1 - lettre de motivation
- 2 - curriculum vitae
- 3 - photocopie recto verso d'une pièce d'identité justifiant de la nationalité française (en cours de validité) ou d'une pièce justifiant que vous êtes ressortissant d'un État membre de l'Union européenne ou d'un État partie à l'accord sur l'Espace Économique européen, c'est-à-dire de l'un des États suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Norvège, Islande, Liechtenstein, et de la Suisse. Un certain nombre d'emplois auxquels conduisent les concours sont réservés aux seuls ressortissants français. Ces emplois sont ceux qui présentent des prérogatives de puissance publique.

- 4 - une des pièces indiquées ci-après justifiant être bénéficiaire de l'obligation d'emploi :
- notification de la décision de la COTOREP ou de la CDAPH reconnaissant la qualité de travailleur handicapé ou attestation de demande de reconnaissance en cours,
(Date de validité de la reconnaissance : du/...../..... au/...../.....)
 - pour les victimes d'accidents du travail ou de maladies professionnelles ayant entraîné une incapacité permanente au moins égale à 10 %, l'attestation de versement d'une rente attribuée au titre du régime général de sécurité sociale ou de tout autre régime de protection sociale obligatoire,
 - attestation de versement d'une pension d'invalidité attribuée au titre du régime général de sécurité sociale, de tout autre régime de protection sociale obligatoire ou au titre des dispositions régissant les agents publics à condition que l'invalidité des intéressés réduise au moins des deux tiers leur capacité de travail ou de gain,
 - pour les anciens militaires et assimilés, l'attestation de versement d'une pension militaire d'invalidité au titre du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre,
 - attestation de versement d'une allocation ou d'une rente d'invalidité attribuée dans les conditions définies par la loi n° 91-1389 du 31 décembre 1991 relative à la protection sociale des sapeurs-pompiers volontaires en cas d'accident survenu ou de maladie contractée en service,
 - copie de la carte d'invalidité, telle que définie à l'article L. 241-3 du code de l'action sociale et des familles,
 - attestation de versement de l'allocation aux adultes handicapés.

- 5 - copie du diplôme requis pour accéder à l'emploi postulé (cf. notice jointe)

Intitulé du titre ou diplôme :
déjà délivré le/...../.....

- 6 - un justificatif de la position régulière au regard du service national (**uniquement pour les candidats âgés de moins de 25 ans à la date du recrutement**) : certificat individuel de participation à la journée défense et citoyenneté (JDC ou JAPD), ou, si celle-ci n'a pas encore été effectuée, attestation provisoire « en instance de convocation » à la JDC, ou attestation individuelle d'exemption, ou attestation de situation administrative.

A, le

(signature du candidat)

**RECRUTEMENT PAR LA VOIE CONTRACTUELLE
DES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS A L'EMPLOI
D'AGENT ADMINISTRATIF DES FINANCES PUBLIQUES**

NOTICE POUR CONSTITUER LE DOSSIER DE CANDIDATURE

1. Comment constituer votre dossier de candidature ?

Il est rappelé que **ce recrutement n'est pas ouvert aux candidats ayant la qualité de fonctionnaire titulaire** conformément à l'article 27 de la loi 84-16 du 11 janvier 1984.

Le dossier de candidature, dûment complété, doit être accompagné de la totalité des pièces suivantes :

- une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae ;
- une photocopie du document justifiant que vous êtes de nationalité française ou ressortissant d'un État membre de l'Union européenne ou d'un État partie à l'accord sur l'Espace Économique européen : carte nationale d'identité (recto-verso) ou passeport, en cours de validité, ou livret de famille régulièrement tenu à jour et revêtu d'une mention relative à la nationalité ;
- une des pièces justificatives suivantes, attestant que vous souffrez d'un handicap :
 - ✓ notification de la décision de la COTOREP ou de la CDAPH reconnaissant la qualité de travailleur handicapé ou attestation de demande de reconnaissance en cours,
 - ✓ pour les victimes d'accidents du travail ou de maladies professionnelles ayant entraîné une incapacité permanente au moins égale à 10 p. 100, l'attestation de versement d'une rente attribuée au titre du régime général de sécurité sociale ou de tout autre régime de protection sociale obligatoire,
 - ✓ attestation de versement d'une pension d'invalidité attribuée au titre du régime général de sécurité sociale, de tout autre régime de protection sociale obligatoire ou au titre des dispositions régissant les agents publics à condition que l'invalidité des intéressés réduise au moins des deux tiers leur capacité de travail ou de gain,
 - ✓ pour les anciens militaires et assimilés, l'attestation de versement d'une pension militaire d'invalidité au titre du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre,
 - ✓ attestation de versement d'une allocation ou d'une rente d'invalidité attribuée dans les conditions définies par la loi n° 91-1389 du 31 décembre 1991 relative à la protection sociale des sapeurs-pompiers volontaires en cas d'accident survenu ou de maladie contractée en service,
 - ✓ copie de la carte d'invalidité, telle que définie à l'article L. 241-3 du code de l'action sociale et des familles,
 - ✓ attestation de versement de l'allocation aux adultes handicapés.
- une photocopie du diplôme requis pour accéder à l'emploi postulé : au minimum le brevet ou un diplôme professionnel de niveau V ou une qualification équivalente ;
- un justificatif de la position régulière au regard du service national (**uniquement pour les candidats âgés de moins de 25 ans à la date du recrutement**) : certificat individuel de participation à la journée défense et citoyenneté (JDC ou JAPD), ou, si celle-ci n'a pas encore été effectuée, attestation provisoire « en instance de convocation » à la JDC, ou attestation individuelle d'exemption, ou attestation de situation administrative.

Tout dossier incomplet sera rejeté.

1. Où déposer votre dossier de candidature ?

Vous adresserez vos dossiers de candidature aux *directions sollicitées* (les coordonnées figurent sur la liste des directions offertes pour le poste d'agent administratif des finances publiques jointe au dossier de candidature).

Vous devez déposer autant de dossiers que de directions sollicitées, dans la limite de 5 directions pour un emploi d'agent administratif des finances publiques.

Aucune copie du dossier ne sera faite pour les autres directions demandées.

Date limite de dépôt des dossiers de candidature le 25 janvier 2016

(Cachet de la poste faisant foi)

Tout dossier transmis hors délais sera rejeté.

2. Quelle suite sera donnée à votre candidature ?

Les candidatures feront l'objet d'un premier examen à la suite duquel les directions pourront convoquer les candidats sélectionnés à un *entretien*.

A cette occasion, la Direction générale des Finances Publiques vérifie la *validité des pièces du dossier de candidature* ainsi que les conditions générales d'accès aux emplois publics (nationalité, droits civiques, casier judiciaire).

Les candidats non sélectionnés sont avisés par les directions du rejet de leur candidature.

Le recrutement des candidats **retenus à l'issue des entretiens** est ensuite subordonné à la *vérification de leur aptitude à un emploi public de l'État et la compatibilité de leur handicap avec l'emploi postulé par un médecin agréé*.

En l'absence de tout empêchement, il est procédé à la *signature du contrat* (contrat à durée déterminée d'un an, à l'issue duquel le candidat pourra être titularisé).

**RECRUTEMENT PAR LA VOIE CONTRACTUELLE
DES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS A L'EMPLOI
D'AGENT ADMINISTRATIF DES FINANCES PUBLIQUES**

LISTE DES DIRECTIONS OFFERTES

DIRECTIONS : DDFIP : Direction départementale des Finances publiques DRFIP : Direction régionale des Finances publiques		Adresse d'envoi des dossiers de candidature	Correspondant	Tél	Nombre de postes	
010	DDFIP	AIN	11 Bd Maréchal Leclerc BP 40423 01012 Bourg-en-Bresse	Mme LAMBERT Françoise	04-74-45-68-43	1
040	DDFIP	ALPES-DE-HAUTE- PROVENCE	51 avenue du 8 mai 1945 04017 Dignes-les-Bains Cedex	Mme GUIOT Jacqueline	04-92-30-84-13	1
060	DDFIP	ALPES-MARITIMES	15bis rue Delille 06073 Nice Cedex 1	Mme CANUTO Mylène	04-92-17-62-93	1
070	DDFIP	ARDECHE	11 av du Vanel - BP 714 07007 Privas Cedex	M. BASTIE Philippe	04-75-65-55-83	1
080	DDFIP	ARDENNES	50 av d'Arches 08011Charleville-Mézières	M. NICKELAUZ Didier	03-24-33-75-82	1
090	DDFIP	ARIEGE	55 cours Gabriel Faure BP 30086 09007 Foix Cedex	Mme LACOUT Carole	05-61-05-45-77	1
130	DRFIP	BOUCHES-DU- RHONE	16 rue Borde 13357 Marseille Cedex 20	Mme DOISELET Pascale	04-91-17-93-74	2
150	DDFIP	CANTAL	39 rue des Carmes 15012 Aurillac Cedex	Mme JBIRANE Fouzia	04-71-46-85-54	1
160	DDFIP	CHARENTE	3 rue Pierre Labachot CS 12222 16022 Angoulême Cedex	Mme PUJOL Myriam	05-45-94-37-33	1
250	DRFIP	DOUBS	63 quai Veil-Picard 25030 Besançon Cedex	Mme BUGNET Monique	03-81-25-21-65	1
270	DDFIP	EURE	Cité administrative boulevard Georges Chauvin 27023 Evreux	Mme LOUIS Stéphanie	02-32-24-89-05	1
290	DDFIP	FINISTERE	7A, allée Couchouren BP 1709 29107 Quimper Cedex	M. JOLIVET Jacky	02-98-65-16-86	1
300	DDFIP	GARD	22 avenue Carnot 30943 Nîmes Cedex 9	Mme CARTAGENA Christel	04-66-38-49-22	1
310	DRFIP	HAUTE-GARONNE	34 rue des Lois 31039 Toulouse Cedex 9	Mme BETTANE Chantal	05-61-10-68-03	1
340	DRFIP	HERAULT	334 allée Henri II de Montmorency CS 17788 34000 Montpellier	Mme VICENTE Emilie	04-67-13-95-01	1

DIRECTIONS : DDFIP : Direction départementale des Finances publiques DRFIP : Direction régionale des Finances publiques			Adresse d'envoi des dossiers de candidature	Correspondant	Tél	Nombre de postes
350	DRFIP	ILLE-ET-VILAINE	Cité admin – av Janvier BP 72102 35021 Rennes Cedex 9	Mme LHUILLIER Marie- Claude	02-99-79-80-80	1
360	DDFIP	INDRE	10 rue Albert 1er - BP 595 36019 Châteauroux Cedex	M. JOUANNEAU Laurent	02-54-60-34-03	1
370	DRFIP	INDRE-ET-LOIRE	94 Bd Béranger CS 33228 37032 Tours Cedex 1	Mme AUCLAIR Patricia	02-47-21-74-24	2
380	DDFIP	ISERE	8 rue de Belgrade 38022 Grenoble Cedex	Mme BEYRIE Annick	04-76-85-74-31	2
390	DDFIP	JURA	8 avenue Thurel 39021 Lons-le-Saunier Cedex	Mme GUERMOND Sandrine	03-84-35-15-13	1
400	DDFIP	LANDES	23 rue Armand Dulamon BP 309 40011 Mont-de-Marsan Cedex	Mme DUFAU Sylvaine	05-58-46-72-66	1
410	DDFIP	LOIR-ET-CHER	10 rue Louis Bodin CS50001 41026 Blois Cedex	Mme LE BERRE Anne	02-54-55-71-17	1
420	DDFIP	LOIRE	11 rue Mi-Carême BP 20502 42007 Saint-Etienne Cedex 1	Mme BARRAILLER Véronique	04-77-47-86-01	1
430	DDFIP	HAUTE-LOIRE	17 rue des Moulins BP 10351 43012 Le Puy-en-Velay Cedex	M. ROUCHON Bernard	04-71-09-84-59	1
440	DRFIP	LOIRE-ATLANTIQUE	4 quai de Versailles CS 93503 44035 Nantes Cedex 1	Mme DOMINECH Dany-Claude	02-40-20-74-97	2
460	DDFIP	LOT	190 rue du président Wilson 46000 Cahors	M. ALONSO Patrick	05-65-20-57-50	1
470	DDFIP	LOT-ET-GARONNE	1 place des jacobins 47916 Agen Cedex 9	Mme ROMAGNOLI Ghislaine	05-53-77-51-75	1
490	DDFIP	MAINE-ET-LOIRE	1 rue Talot – BP 84112 49041 Angers Cedex 01	Mme BONDU Marie-Chantal	02-41-20-22-89	1
500	DDFIP	MANCHE	Cité adm. - Pce de la préfecture BP 225 50015 Saint-Lo Cedex	Mme HUSSON Rosalinda	02-33-77-53-04	1
510	DRFIP	MARNE	12 rue de Ste Marguerite 51022 Chalons-en-Champagne Cedex	Mme ŒUF Hélène	03-26-69-53-30	1
530	DDFIP	MAYENNE	24 allée de Cambrai 53014 Laval Cedex	M. LAMORLETTE Jean-Luc	02-43-49-65-48	1
550	DDFIP	MEUSE	17 rue du Gal De Gaulle - BP 40513 55012 Bar-le-Duc Cedex	Mme RONDEAUX Christine	03-29-45-70-14	1
560	DDFIP	MORBIHAN	35, bvd de la Paix BP 510 56019 Vannes Cedex	M. HAUTIN Erwan	02-97-68-17-86	1

DIRECTIONS : DDFIP : Direction départementale des Finances publiques DRFIP : Direction régionale des Finances publiques			Adresse d'envoi des dossiers de candidature	Correspondant	Tél	Nombre de postes
570	DRFIP	MOSELLE	1 rue François de Curel BP 41054 57036 Metz Cedex 1	Mme CATONI Béatrice	03-87-38-67-08	1
580	DDFIP	NIEVRE	12 rue Henri Barbusse – BP 28 58019 Nevers Cedex	Mme LAFAGE Sophie	03-86-71-96-08	1
590	DRFIP	NORD	82 avenue Kennedy - BP 70689 59033 Lille Cedex	Mme VASSY Carole	03-20-62-42-25	1
600	DDFIP	OISE	2 rue Molière 60021 Beauvais Cedex	Mme TAHRAT Séverine	03-44-06-35-43	1
610	DDFIP	ORNE	29 rue du Pont Neuf – BP 344 61014 Alençon Cedex	Mme BOUREL Catherine	02-33-82-52-39	1
620	DDFIP	PAS-DE-CALAIS	5 rue du Dr Brassart - BP 30015 62034 Arras Cedex	Mme WIMETZ Valérie	03-21-51-91-63	1
630	DRFIP	PUY-DE-DOME	2 rue Gilbert Morel 63033 Clermont-Ferrand Cedex 1	Mme CHARDIN Evelyne	04-73-43-11-04	1
650	DDFIP	HAUTES-PYRENEES	4 chemin de l'Ormeau – BP 1346 65013 Tarbes Cedex	M. GARDENT-CUILHE Jérôme	05-62-56-67-13	1
680	DDFIP	HAUT-RHIN	6 rue Bruat – BP 60449 68020 Colmar Cedex	Mme BIGEL Josiane	03-89-24-61-29	1
690	DRFIP	RHONE	3, rue de la Charité 69268 Lyon Cedex 02	Mme BARGEON Annie	04-72-40-84-28	2
700	DDFIP	HAUTE-SAONE	8 place Pierre Renet – BP 399 70014 Vesoul Cedex	M. PONS Stéphane	03-84-96-14-34	1
710	DDFIP	SAONE-ET-LOIRE	29 rue Lamartine 71017 Macon Cedex	Mme CHAINTREUIL Patricia	03-85-39-65-20	1
730	DDFIP	SAVOIE	5 rue Jean-Girard Madoux 73011 Chambéry Cedex	Mme BIMET Nicole	04-79-71-87-76	1
740	DDFIP	HAUTE-SAVOIE	18 rue de la Gare – BP 330 74008 Annecy Cedex	Mme ESCOFFIER Christiane	04-50-51-96-92	1
750	DRFIP	PARIS	94, rue Réaumur 75104 Paris Cedex 02	Mme GARCIA Dominique	01-44-50-48-53	2
760	DRFIP	SEINE-MARITIME	21 quai Jean Moulin 76037 Rouen Cedex	Mme VALLEE Maryse	02-35-58-19-02	1
780	DDFIP	YVELINES	16, avenue de Saint-Cloud 78018 Versailles Cedex	M. LABEYRIE Jacques	01-30-84-05-44	1

DIRECTIONS : DDFIP : Direction départementale des Finances publiques DRFIP : Direction régionale des Finances publiques			Adresse d'envoi des dossiers de candidature	Correspondant	Tél	Nombre de postes
790	DDFIP	DEUX-SEVRES	44 rue Alsace Lorraine BP 19149 79061 Niort Cedex 9	Mme BONNEMAISON Sarah	05-49-06-36-13	1
810	DDFIP	TARN	18 avenue de Gaulle 81013 Albi Cedex 9	M. ROLANDEZ Hervé	05-63-49-58-19	1
830	DDFIP	VAR	Place Besagne 83056 Toulon Cedex	Mme LIABEUF Véronique	04-94-03-82-70	1
840	DDFIP	VAUCLUSE	Cité Administrative Ave du 7ème Génie CS 90043 84098 Avignon Cedex 9	Mme DE BORTOLI Ester	04-90-80-41-75	1
850	DDFIP	VENDEE	26 rue Jean Jaurès 85024 La Roche-sur-Yon Cedex	Mme PACAUD Isabelle	02-51-36-52-74	1
860	DRFIP	VIENNE	11 rue Riffault – BP 549 86020 Poitiers Cedex	Mme BONNET Marie-Noelle	05-49-55-68-10	1
880	DDFIP	VOSGES	25 rue Antoine Hurault BP 51099 88060 Epinal Cedex	M. GUILLO Michel	03-29-69-34-45	1
890	DDFIP	YONNE	9, rue Marie Noël BP 109 89011 Auxerre Cedex	M. MUTZ Pascal	03-86-72-36-42	1
910	DDFIP	ESSONNE	27 rue des Mazières 91011 Evry Cedex	M. MAROQUIN Serge	01-60-87-34-21	1
920	DDFIP	HAUTS-DE-SEINE	167/177 avenue Joliot-Curie 92013 Nanterre Cedex	Mme FRADOIS Sylvie	01-40-97-30-09	1
930	DDFIP	SEINE-SAINT-DENIS	13 esplanade Jean Moulin 93009 Bobigny Cedex	Mme LE FELLIC Emmanuelle	01-48-96-60-13	1
940	DDFIP	VAL-DE-MARNE	1 place du Gal Pierre Billotte 94040 Créteil Cedex	Mme LIDON Sandrine	01-43-99-36-72	1
950	DDFI	VAL-D'OISE	5 av. Bernard Hirsch – Parvis préfecture 95010 Cergy-Pontoise Cedex	M. GHORAB Mohamed	01-34-25-27-11	1
A30	Direction Nationale d'Interventions Domaniales		Les Elipses - 3 av Chemin des Presles 94417 Saint-Maurice Cedex	M. LEFLOC Fabrice	01-45-11-62-11	1
TAP	Direction Spécialisée des Finances Publiques pour l'Assistance Publique Hôpitaux de Paris		3 avenue Victoria 75192 Paris Cedex 04	Mme THEVENON Chloé	01-80-97-30-43	1
R13	Direction de Contrôle Fiscal Sud- Est		5 av. du Général Leclerc CS 10251 13331 Marseille Cedex 3	Mme HEZARD Patricia	04-91-13-82-19	1

AGENT ADMINISTRATIF DES FINANCES PUBLIQUES

Emploi de catégorie C

FORMATION INITIALE

Elle est composée d'une formation théorique d'une durée de 6 semaines à l'École Nationale des Finances Publiques, en principe à l'établissement de Noisy-le-Grand (93) ou de Clermont-Ferrand (63) et d'un stage pratique dans la direction de recrutement complété en tant que besoin par des formations "métier".

FONCTIONS

Un agent administratif des Finances publiques peut exercer ses missions dans des domaines très divers comme :

- ✓ la gestion et le contrôle de l'impôt sur le revenu et des impôts locaux des particuliers ;
- ✓ la gestion et le recouvrement des impôts professionnels ;
- ✓ la publication et la taxation des actes immobiliers, la délivrance de renseignements hypothécaires ;
- ✓ les opérations de paiement des dépenses, d'encaissement des recettes, la tenue de la comptabilité de l'État, des collectivités et des établissements publics locaux ;
- ✓ l'accueil des usagers, au guichet ou au téléphone.